

2025



Jean-Pascal Richaud
Formateur en droit
civil patrimonial

Jean-Pascal RICHAUD

Demeurant à 04510 MALLEMOISSON – le vieux village, 13 rue Segond – URSSAF PACA - SIREN ☎
440 400 711 - Identifiant SIRET ☎ 440 400 711 00055

Catalogue des formations patrimoniales proposées *en 2026*

**Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n° 93 04 01 08 104 Auprès du
Préfet de la région PACA [DREETS] - Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat**

Site internet : 🖥 : <https://jeanpascalrichaud.fr/>

Tél personnel JP Richaud : ☎ 06 75 53 74 55

Mèl ou mail : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com

SOMMAIRE

CHAPITRE I : L'actualité patrimoniale en Droit Patrimonial de la Famille (DPF)	3
CHAPITRE II : Les familles recomposées : une réalité sociologique à prendre en considération et à accompagner	9
CHAPITRE III : Les donations entre époux et leurs impacts patrimoniaux ; donation entre vifs, usufruit successif et donation dite au dernier vivant.....	16
CHAPITRE IV : La mise en place d'une protection conventionnelle au profit du survivant pour les couples non mariés (Pacs, Concubinage)	22

CHAPITRE I : L'actualité patrimoniale en Droit Patrimonial de la Famille (DPF)

Programme de la formation (session de formation)

Thématique de la formation : actualisation des connaissances en Droit Patrimonial de la Famille

Présentation succincte de la formation	La formation va permettre de prendre connaissances des dernières actualités, <i>notamment</i> jurisprudentielles afin d'en mesurer la portée pratique, <i>in situ</i> et d'être à jour du droit positif dans la ou les recommandations formulées à destination de la clientèle
Contact : Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 Votre référent administratif, pédagogique, support technique et handicap (V. infra.)	Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 ☎ Mel ou e-mail : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Public visé par cette formation – Bénéficiaire(s) de cette formation	Notaires, conseillers patrimoniaux, avocats, experts-comptables, gestionnaires de patrimoine en banque, étudiants, etc...
Prérequis	AUCUN
Objectif(s) pédagogique(s) Aptitudes et compétences visées	À l'issue de la formation, le bénéficiaire ou apprenant sera en mesure, sera capable : 1. D'analyser les dernières évolutions jurisprudentielles les plus « commentées » dans les revues spécialisées [liste non limitative : droit de la famille, AJ Famille, JCP édition N, Defrénois, Gazette du Palais, Dalloz Actualité...] en droit patrimonial de la famille et leurs retombées ; 2. De visualiser et maîtriser les impacts de ces évolutions et solutions judiciaires sur la pratique quotidienne et faire évoluer ses pratiques (conseils, préconisations, rédaction etc...) ; 3. Être à jour dans l'actualité patrimoniale - obligation professionnelle - et dans ses connaissances ainsi que dans ses recommandations pour les clients car « <i>ils le valent bien</i> »
Autres objectifs découlant de l'action de formation .../...	▪ L'apprenant ou bénéficiaire va identifier, détecter la ou les problématiques patrimoniales posées par le thème étudié ; ▪ L'apprenant va pouvoir questionner utilement son prospect ou client sur la ou les problématiques en question (besoin(s) du client) et écouter la ou les réponses formulées ; ▪ L'apprenant va être en capacité de proposer, en pratique et donc sur le terrain, une ou des solutions patrimoniales [financière(s) et/ou civile(s) et/ou fiscale(s)] propres à satisfaire le ou les besoins du client grâce aux connaissances acquises, et à la méthodologie proposée et mise en œuvre durant la session de formation. ▪ Et assurer un suivi dans le temps de la ou des préconisations et/ou recommandations formulées grâce aux connaissances acquises, comprises, et expérimentées durant la formation ; ▪ L'apprenant va acquérir, parfaire, perfectionner ses connaissances et ses compétences théoriques et pratiques sur le THÈME de la formation afin de pouvoir parfaire et affiner sa pratique professionnelles et opérationnelle dans l'intérêt bien compris de son ou ses clients et/ou partenaires professionnels, notamment...

Durée de la formation	2 formats possibles (3,5 heures ou 7 heures) – Nous consulter
Date(s) de la formation 🕒	À déterminer ensemble
Horaire(s)	À déterminer ensemble
Modalités d'intervention : formation en présentiel ou à distance	En présentiel ou à distance
Nombre de personnes à former	- Taille du groupe : 1 à 20 stagiaires ou apprenants maximum – sauf accord préalable pour un nombre supérieur
Lieux de la formation en présentiel	▪ Dans les locaux mis à disposition par le formateur (8 places maximum) ▪ Formation possible en intra-entreprise, donc sur site sur simple demande – le cas en l'espèce – chez l'apprenant ou stagiaire – ▪ Formation sur un autre site respectant les conditions de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité aux personnes souffrant d'un handicap, etc... Formation en visio 🖥️ possible (logiciel Zoom ou Microsoft Teams)
Accessibilité 	Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (<i>locaux, adaptation des moyens de la prestation, compensation, recherche commune de solutions</i>). Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation proposée ou demandée
Référent Handicap 📧	Jean-Pascal RICHAUD tél. 06 75 53 74 55 ; mel : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Tarif(s) ou coût pédagogique	- Tarif groupe – coût pédagogique - + Coût pédagogique – hors TVA + frais annexes et déboursés sur présentation des justificatifs / par personne - V. Conditions tarifaires téléchargeables sur notre site - devis à établir ensemble
Frais de déplacement en sus de la prestation intellectuelle de formation ou du coût pédagogique (<i>à rembourser en plus du coût pédagogique</i>)	<i>À rembourser à l'intervenant ou à l'Organisme de formation</i> <i>V. Conditions tarifaires sur le site et échange discussion avec l'Organisme de Formation (au cas par cas)</i>
Délai d'accès à la formation	Durée estimée entre la demande du bénéficiaire ou apprenant ou stagiaire et le début de la prestation de formation : jusqu'à 48 h avant le début de la formation et en fonction des places restantes. Confirmation pour courriel(s) à J – 7 (avec divers documents) sauf délai d'accès inférieur (< 48 H)
Plan de la formation Contenu de la formation et déroulé des Modules et séquences	Voir infra. Plan ou Programme de la formation ci-dessous Panorama de l'actualité patrimoniale 1. Les Couples (les époux, les partenaires les concubins) 2. Les modes de détention de la propriété à plusieurs (L'indivision patrimoniale, le démembrement de propriété, la SCI) 3. Les libéralités entre vifs (donation, donation-partage...) 4. Les libéralités à cause de mort (post mortem : testament, legs, donation entre époux au dernier vivant) 5. Les successions (dévolution, transmission, comptes, liquidation (rapport, réduction) et partage)

	N.B. Possibilité de ne traiter ou de n'aborder qu'une seule thématique, voire deux, etc. (à la carte) parmi celles proposées ci-dessus à votre demande expresse. ☞ Nous contacter à cette fin.
Dispositif ou déroulé de la formation - en présentiel - Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	- La formation est animée par Jean-Pascal Richaud (V. infra), exerçant l'activité de formateur depuis plus de 28 ans maintenant... AVANT (APPEL) En amont de la formation (recueil des besoins de l'apprenant) : l'organisme de formation, va recueillir le ou les besoins de formation(s) par le commanditaire – à cette fin, un questionnaire sera transmis au commanditaire (apprenant agissant pour son compte et/ou pour le compte d'un groupe ou groupement) afin d'identifier, de manière précise, le ou les thèmes de formation à traiter, le ou les objectifs pédagogiques poursuivis, et le contexte dans lequel s'inscrira cette formation, (avec ses modalités à préciser – notamment en présence d'une personne souffrant d'un handicap V. supra.) – ce recueil des besoins de l'Apprenant, en termes de formation, permettra d'établir la formation spécialement demandée et précisée, dans son contenant et son contenu (V. ci-après) ; Confirmation au bénéficiaire ou commanditaire – par courriel – de la tenue de la formation validée (confirmation d'inscription & informations utiles notamment : thème, lieu, date, horaires etc...) ; envoi de divers documents : programme de la formation, la convention de formation si nécessaire et rappel infos OPCO, CGV et livret d'accueil fournis en pj du courriel ou via un lien vers le site de l'OF, facture de la prestation de formation – en amont ou en aval – etc... - Courriel au bénéficiaire ou au commanditaire – entre J – 7 et J – 2, envoi par courriel du ou des supports de formation ; Et/ou En amont (avant) de la formation, le ou les participants directement ou par l'intermédiaire de l'Interlocuteur privilégié du Groupe, et/ou à défaut de recueil des Besoins en amont de la formation, sont invités à remplir un questionnaire afin de faire part de toute(s) question(s) telles que (liste non exhaustive) : le déroulé, le contenu, etc... ; Un support ou des supports de formation sont adressés aux participants avant la formation (entre J – 7 et J – 2) afin, notamment, de faciliter la formation, le suivi des échanges, des discussions et la prise de notes durant la session de formation. Le support de formation fourni à l'apprenant pourra contenir, un ensemble de questions relatives à la thématique abordée afin d'attiser la curiosité de l'apprenant, sur ses connaissances ou pas ! concernant le ou les thèmes à aborder durant la formation (effet Dunning-Kruger, le cône de l'apprentissage) ; PENDANT (APPORT) Pendant la formation, le formateur utilisera les méthodes expositives et/ou démonstrative(s) et la pédagogie participative permettra, également, d'acquérir les compétences opérationnelles utiles à la pratique des participants (nombreux temps d'échange avec l'intervenant) ; Les supports – essentiellement visuels et pratiques – (<u>Power point via un vidéoprojecteur</u>) seront complétés durant la formation par des explications orales du formateur ou écrites complémentaires via un paperboard ou tableau ou tout autre support écrit ;

Dispositif ou déroulé de la formation en présentiel – Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	▪ Des vidéos et/ou des articles et/ou des liens de connexion sur des sites d'information(s) pourront être communiqués, en amont ou en aval de la formation, par l'organisme de formation, i.e par JP Richaud s'il l'estime opportun pédagogiquement ; ▪ Des schémas viendront, <i>parfois</i>, utilement compléter les supports et apporter, dans la mesure du possible, des réponses aux questions posées par le ou les apprenants durant la session de formation ; ▪ Comme indiqué ci-dessus, le formateur pourra utiliser <u>un vidéoprojecteur et/ou d'un paperboard, et/ou un tableau, etc...</u> durant la formation ; ▪ La formation sera un lieu et un moment d'échanges, de discussions, d'écoute, de questionnement, de reformulation, de remarques, d'observations, d'illustrations pratiques orales et écrites, de mises en situation, comme indiqué supra., avec la posture assertive qu'il se doit de la part de l'intervenant-formateur ; ▪ Le formateur ouvrira – comme indiqué - également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. ▪ Le ou les supports de formation pourront – éventuellement – contenir, afin d'ancrer la ou les informations clés transmises et/ou le ou les messages clés à transmettre, un ou des cas pratiques concrets illustratifs et pédagogiques avec corrections proposées [cas client(s)], un ou des QUIZ « neuro-efficaces », et/ou des questions à choix multiples (QCM) à réaliser par le bénéficiaire ou l'apprenant-stagiaire durant la formation et post-formation V. infra. – essai, erreur, correction, reproduction, consolidation -, etc. ▪ Un maître mot : <i>l'apprentissage par l'ACTION</i>
Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)   Ordinateur personnel en distanciel	▪ Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des exemples pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants ▪ Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension ▪ Les apprenants pourront utiliser l'outil Zoom ou Microsoft Teams prendre la parole en "levant la main" virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro et/ou intervenir par chat directement ▪ Le ou les supports pédagogiques seront adressés et mis à disposition de l'apprenant par courriel ou e-mail avant la formation avec les documents susceptibles d'intéresser l'apprenant ou stagiaire (tels que : le livret d'accueil, le règlement intérieur ; etc.. ▪ À l'issue de la visio-conférence, un temps d'échange est prévu afin de faire le point sur le déroulé de la formation, son contenu et laisser aux stagiaires le temps de formuler des questions, d'ancrer certaines notions développées durant la formation, de revenir sur des messages-clés, de lever des doutes ou ambiguïtés, en toute sérénité, confiance, et en confort (« primum non nocere »), etc...
Les moyens d'encadrement mis en œuvre	Chaque formation est sous la responsabilité pédagogique de l'organisme de formation (OF), et le bon déroulement de cette formation est assuré par le formateur, spécialisé dans son domaine, désigné par l'organisme de formation c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Modalités de suivi et d'évaluation de cette formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- **Une feuille de présence** sera élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- **L'évaluation des acquis** est réalisée – comme indiqué ci-dessus – tout au long de la formation grâce au(s) support(s) et au(x) explications complémentaire(s) orale(s), aux schémas explicatifs réalisés en « direct » ou en « live » et aux temps d'échange et de débats avec les intervenants ainsi que par le dispositif ci-dessous décrit ;

APRÈS (ANCRAGE)

Évaluations des acquis et de l'action de formation – À la fin de la session de formation :

- **Évaluation sommative dite « à chaud » des acquis** de l'apprenant – un test (QUIZ ou QCM) post-formation (à la fin de la formation) est à remplir par l'apprenant ou bénéficiaire en fin de session concernant chaque grand thème étudié et les points-clés énoncés et développés (70 % de bonnes réponses sont nécessaires aux fins de validation V. infra.) ;

N.B. Si certaines notions n'ont pas été assimilées, le ou les participants concernés peuvent demander, directement ou via leur interlocuteur dédié de transmettre leurs questions complémentaires à l'intervenant-formateur.

- **Un certificat de réalisation** est remis à l'apprenant s'il a réussi le test de validation des acquis ci-dessus énoncé (test réussi par l'apprenant à partir de 70 % de bonnes réponses)
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à chaud »** est rempli par les participants ou bénéficiaires à l'issue de la formation afin de vérifier que la formation a répondu aux objectifs pédagogiques identifiés et à leurs attentes [formulaire d'évaluation de la session de formation, attentes remplies et/ou pistes ou axes d'amélioration(s) possible(s)] ;
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à froid »** – un questionnaire est rempli par le ou les participants entre **3 mois et 6 mois maximum après la formation** afin de s'assurer que les compétences acquises ont pu enrichir leur pratique professionnelle ;
- **Une attestation de suivi ou de réalisation de la formation** sera remise au(x) stagiaire(s) ou apprenant(s) ou bénéficiaire(s) post-formation sur simple demande de leur part, et mentionnant notamment le thème de la formation, sa date de réalisation, sa durée, et le ou les résultats de l'évaluation des acquis de la formation le cas échéant ou mention contraire.

N.B. Le suivi des présences et la délivrance d'un certificat de réalisation sont assurés par l'interlocuteur dédié aux formations, c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)

En webinaire ou Visio, outre le dispositif classique décrit supra., ce dernier sera adapté eu égard aux modalités de réalisation à distance de la formation et *notamment* :

- Enregistrement des horaires et temps de connexion ;
- Réponse à des cas ou des questions en cours de formation (cf. supports de formation)

À la fin de la session de formation un test de validation final (évaluation sommative des acquis) sera à réaliser, et il sera nécessaire obtenir 70 % de bonnes réponses pour obtenir le certificat de réalisation de la formation (V. plus haut)

RÉCLAMATION(S)

[Gestion d'une ou de réclamations, difficulté(s)]

Si vous rencontrez **un problème, une difficulté** en lien avec la formation proposée par Jean-Pascal RICHAUD, si vous avez une ou des questions, nous vous invitons dans un premier temps à nous contacter :

☎ 06 75 53 74 55

 et/ou jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com

Intervenant-Formateur-Libéral Jean-Pascal RICHAUD 	Enseignant-Formateur indépendant (EI) – Organisme de Formation (OF) : Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n°93040108104 auprès du Préfet de la région PACA [DREETS] – <i>cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat</i> Jean-Pascal Richaud ▪ <i>Diplômé Supérieur du Notariat (DSN)</i> ▪ <i>D.U. G.P (Aurep Clermont-Ferrand)</i> ▪ <i>Chargé d'enseignement à l'INFN site d'Aix-en-Provence (INFN ex : CFPN et IMN PACA)</i> ▪ <i>Et en M2 Finance Parcours Gestion de Patrimoine (Faculté d'Économie et de Gestion- Aix Marseille Université)</i> ▪ 2018. Technicien certifié en P.N.L. (Society of NLP) + de 28 ans d'expérience professionnelle
Indicateur(s) de satisfaction Taux de satisfaction	Aucun retour pour l'instant sur cette formation qui débute (formation adaptée aux besoins du client-bénéficiaire et donc sur-mesure)
Modalités pratiques 📖 <i>Catalogue des formations proposées</i> 📖 <i>Livret d'accueil</i> 📖 <i>Règlement intérieur</i> 📖 <i>CGV</i> 📖 <i>Conditions tarifaires 2025</i>	 Retrouvez toutes ces informations et d'autres encore sur notre site à l'adresse suivante : https://jeanpascalrichaud.fr/

CHAPITRE II : Les familles recomposées : une réalité sociologique à prendre en considération et à accompagner

Programme de la formation (session de formation)

Thématique de la formation : Les familles recomposées : État des lieux patrimonial ; Proposition(s) de solution(s) conventionnelle(s), Recommandation(s)

Présentation succincte de la formation	La formation va permettre de prendre connaissances des dernières actualités, <i>notamment</i> jurisprudentielles afin d'en mesurer la portée pratique, <i>in situ</i> et d'être à jour du droit positif dans la ou les recommandations formulées à destination de la clientèle
Contact : Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 Votre référent administratif, pédagogique, support technique et handicap (V. infra.)	Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 📠 Mel ou e-mail : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Public visé par cette formation – Bénéficiaire(s) de cette formation	Notaires, conseillers patrimoniaux, avocats, experts-comptables, gestionnaires de patrimoine en banque, étudiants, etc...
Prérequis	AUCUN
Objectif(s) pédagogique(s) Aptitudes et compétences visées	À l'issue de la formation, le bénéficiaire ou apprenant sera en mesure, sera capable de : ▪ Identifier la ou les problématiques propres à une Famille Recomposée (notée FR) ▪ Expliquer les règles applicables et les options diverses à chaque étape de toute recomposition familiale ▪ Questionner utilement le ou les intéressés sur leurs souhaits, leurs désirs ▪ Conseiller utilement son CLIENT dans l'intérêt bien compris de ce dernier eu égard à son ou ses objectifs et au(x) but(s) poursuivi(s) ▪ Proposer, en conséquence, une ou des solutions adaptées et adaptables en adéquation avec le ou les besoins et souhaits formulés et « passer à l'acte » ▪ Chiffrer, <i>en amont ou en aval</i>, et donc de liquider les droits du survivant (conjoint, partenaire, concubin) et du ou des enfants ou parents avec qui il sera en concours ▪ Apprécier les avantages et les limites des outils civils et économiques à mettre en place, avec leurs incidences fiscales
Autres objectifs découlant de l'action de formation .../...	▪ L'apprenant ou bénéficiaire va identifier, détecter la ou les problématiques patrimoniales posées par le thème étudié ; ▪ L'apprenant va pouvoir questionner utilement son prospect ou client sur la ou les problématiques en question (besoin(s) du client) et écouter la ou les réponses formulées ; ▪ L'apprenant va être en capacité de proposer, en pratique et donc sur le terrain, une ou des solutions patrimoniales [financière(s) et/ou

	civile(s) et/ou fiscale(s)] propres à satisfaire le ou les besoins du client grâce aux connaissances acquises, et à la méthodologie proposée et mise en œuvre durant la session de formation. ▪ Et assurer un suivi dans le temps de la ou des préconisations et/ou recommandations formulées grâce aux connaissances acquises, comprises, et expérimentées durant la formation ; ▪ L'apprenant va acquérir, parfaire, perfectionner ses connaissances et ses compétences théoriques et pratiques sur le THÈME de la formation afin de pouvoir parfaire et affiner sa pratique professionnelles et opérationnelle dans l'intérêt bien compris de son ou ses clients et/ou partenaires professionnels, notamment...
Durée de la formation	2 formats possibles (3,5 heures et/ou 7 heures) – Nous consulter
Date(s) de la formation 🕒	À déterminer ensemble
Horaire(s)	À déterminer ensemble
Modalités d'intervention : formation en présentiel ou à distance Nombre de personnes à former	En présentiel ou à distance - Taille du groupe : 1 à 20 stagiaires ou apprenants maximum – sauf accord préalable pour un nombre supérieur
Lieux de la formation en présentiel	▪ Dans les locaux mis à disposition par le formateur (8 places maximum) ▪ Formation possible en intra-entreprise, donc sur site sur simple demande – le cas en l'espèce – chez l'apprenant ou stagiaire – ▪ Formation sur un autre site respectant les conditions de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité aux personnes souffrant d'un handicap, etc... Formation en visio 🖥️ possible (logiciel Zoom ou Microsoft Teams)
Accessibilité 	Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (<i>locaux, adaptation des moyens de la prestation, compensation, recherche commune de solutions</i>). Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation proposée ou demandée
Référent Handicap 📧	Jean-Pascal RICHAUD tél. 06 75 53 74 55 ; mel : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Tarif(s) ou coût pédagogique	- Tarif groupe – coût pédagogique - + Coût pédagogique – hors TVA + frais annexes et déboursés sur présentation des justificatifs / par personne - V. Conditions tarifaires téléchargeables sur notre site - devis à établir ensemble
Frais de déplacement en sus de la prestation intellectuelle de formation ou du coût pédagogique (à rembourser en plus du coût pédagogique)	À rembourser à l'intervenant ou à l'Organisme de formation V. Conditions tarifaires sur le site et échange discussion avec l'Organisme de Formation (au cas par cas)
Délai d'accès à la formation	Durée estimée entre la demande du bénéficiaire ou apprenant ou stagiaire et le début de la prestation de formation : jusqu'à 48 h avant le début de la formation et en fonction des places restantes. Confirmation pour courriel(s) à J – 7 (avec divers documents) sauf délai d'accès inférieur (< 48 H)
Plan de la formation Contenu de la formation et déroulé des Modules et séquences	Voir infra. Plan ou Programme de la formation ci-dessous Cette formation a pour ambition, notamment mais pas exclusivement, de dresser un état des lieux (I) préalable - configuration familiale particulière oblige -, puis à réfléchir sur les options les plus pertinentes, lors d'une recomposition familiale (II) pour le « nouveau couple » et la « nouvelle famille », et enfin d'inventorier les divers outils

avec leurs avantages et leurs limites quand viendra le temps de l'organisation de la transmission patrimoniale au sein du couple et au profit du ou des enfants (III).

Les illustrations pratiques (cas pratiques divers) et les exercices liquidatifs chiffrés - avec corrections - tiendront une place importante *notamment* quant à la détermination des droits du « survivant » (conjoint, partenaire, concubin) et du ou des enfants – héritiers réservataires....

Plan ou itinéraire proposé 🗺️

Une valse à trois temps....

Propos introductifs : une famille recomposée, c'est quoi ? Cela représente quoi dans le paysage familial français ? Quelles sont les principales questions patrimoniales que peuvent se poser les couples à la tête de ces familles ?

I. Le temps de la décomposition...

Régler le passé

A) Choses à faire :

- Vérifier que le partage de la précédente union dissoute a bien été réalisé
- Toilettage des clauses bénéficiaires, des dispositions de dernières volontés, mise en place de dispositions de gestion au profit de son ou de ses enfants mineurs etc...

B) Choses à ne pas faire : liste non exhaustive

II. Le temps de la recomposition....

Le temps de la recomposition et le choix d'un mode de vie à deux

A) Les prérequis avant toute recomposition conjugale voire familiale

B) La recomposition du couple ou « l'art de faire les bons choix »... cette fois..

1. Mariage ? Quel régime matrimonial adopter qui soit adapté ?
2. Pacs ? Quel régime « pacsimonial » ?
3. Union libre ? Pourquoi pas ?

C) La sécurisation du logement du couple et de la nouvelle famille ?

- Quels modes de détention ? Aperçu des choix qui s'offrent aux familles recomposées... et à leurs conseils

III. Le temps de la transmission....

A) Quelle protection légale pour le « nouveau » conjoint ? Mariage – Pacs – union libre ?

B) La mise en place d'une protection conventionnelle au sein du couple en cas de décès : une nécessaire anticipation... en fonction du statut « conjugal »

1. Transmission entre vifs : outils et limites
2. Transmission post-mortem : solutions réversibles, avantages et limites

C) Les avantages matrimoniaux pour les couples mariés : une limite : l'action en retranchement : focus

D) La donation-partage au sein des familles recomposées ? Pour qui ? Pour quoi faire ?

E) La place de l'assurance-vie : pourquoi ?

Synthèse – Bilan

N.B. Possibilité de ne traiter ou de n'aborder qu'une seule thématique, voire deux, etc. (à la carte) parmi celles proposées ci-dessus à votre demande expresse.

👉 **Nous contacter à cette fin.**

Dispositif ou déroulé de la formation - en présentiel -

Et

Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés

« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »

Stephen Hawking

- La formation est animée par **Jean-Pascal Richaud** (V. infra), exerçant l'activité de formateur depuis plus de 28 ans maintenant...

AVANT (APPEL)

- En amont de la formation (recueil des besoins de l'apprenant) : l'organisme de formation**, va recueillir le ou les besoins de formation(s) par le commanditaire – à cette fin, un questionnaire sera transmis au commanditaire (apprenant agissant pour son compte et/ou pour le compte d'un groupe ou groupement) **afin d'identifier, de manière précise, le ou les thèmes de formation à traiter, le ou les objectifs pédagogiques poursuivis, et le contexte dans lequel s'inscrira cette formation**, (avec ses modalités à préciser – notamment en présence d'une personne souffrant d'un handicap V. supra.) – ce recueil des besoins de l'Apprenant, en termes de formation, permettra d'établir la formation spécialement demandée et précisée, dans son contenant et son contenu (V. ci-après) ;
- Confirmation au bénéficiaire ou commanditaire – par courriel – de la tenue de la formation validée (confirmation d'inscription & informations utiles notamment : thème, lieu, date, horaires etc...)** ; envoi de divers documents : programme de la formation, la convention de formation si nécessaire et rappel infos OPCO, CGV et livret d'accueil fournis en pj du courriel ou via un lien vers le site de l'OF, facture de la prestation de formation – en amont ou en aval – etc...
- Courriel au bénéficiaire ou au commanditaire – entre J – 7 et J – 2, envoi par courriel du ou des supports de formation ;

Et/ou

- En amont (avant)** de la formation, le ou les participants directement ou par l'intermédiaire de l'Interlocuteur privilégié du Groupe, **et/ou à défaut de recueil des Besoins en amont de la formation**, sont invités à remplir un questionnaire afin de faire part de toute(s) question(s) telles que (liste non exhaustive) : le déroulé, le contenu, etc... ;
- Un support ou des supports de formation sont adressés aux participants avant la formation (entre J – 7 et J – 2)** afin, notamment, de faciliter la formation, le suivi des échanges, des discussions et la prise de notes durant la session de formation.
- Le support de formation fourni à l'apprenant pourra contenir, un ensemble de questions relatives à la thématique abordée** afin d'attiser la curiosité de l'apprenant, sur ses connaissances ou pas ! concernant le ou les thèmes à aborder durant la formation (effet Dunning-Kruger, le cône de l'apprentissage) ;

PENDANT (APPORT)

- Pendant la formation**, le formateur utilisera **les méthodes expositives et/ou démonstrative(s) et la pédagogie participative** permettra, également, d'acquérir les compétences opérationnelles utiles à la pratique des participants (nombreux temps d'échange avec l'intervenant) ;
- Les supports** – essentiellement visuels et pratiques – (Power point via un vidéoprojecteur) **seront complétés durant la formation par des explications orales du formateur ou écrites complémentaires via un paperboard ou tableau ou tout autre support écrit ;**
- Des vidéos et/ou des articles et/ou des liens de connexion sur des sites d'information(s) pourront être communiqués, en amont ou en aval de la formation**, par l'organisme de formation, i.e par JP Richaud s'il l'estime opportun pédagogiquement ;

Dispositif ou déroulé de la formation en présentiel – Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	▪ Des schémas viendront, <i>parfois</i>, utilement compléter les supports et apporter, dans la mesure du possible, des réponses aux questions posées par le ou les apprenants durant la session de formation ; ▪ Comme indiqué ci-dessus, le formateur pourra utiliser <u>un vidéoprojecteur et/ou d'un paperboard, et/ou un tableau, etc...</u> durant la formation ; ▪ La formation sera un lieu et un moment d'échanges, de discussions, d'écoute, de questionnement, de reformulation, de remarques, d'observations, d'illustrations pratiques orales et écrites, de mises en situation, comme indiqué supra., avec la posture assertive qu'il se doit de la part de l'intervenant-formateur ; ▪ Le formateur ouvrira – comme indiqué - également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. ▪ Le ou les supports de formation pourront – <i>éventuellement</i> – contenir, afin d'ancrer la ou les informations clés transmises et/ou le ou les messages clés à transmettre, un ou des cas pratiques concrets illustratifs et pédagogiques avec corrections proposées [cas client(s)], un ou des QUIZ « neuro-efficaces », et/ou des questions à choix multiples (QCM) à réaliser par le bénéficiaire ou l'apprenant-stagiaire durant la formation et post-formation V. infra. – essai, erreur, correction, reproduction, consolidation -, etc. ▪ Un maître mot : <i>l'apprentissage par l'ACTION</i>
Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)   Ordinateur personnel en distanciel	▪ Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des exemples pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants ▪ Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension ▪ Les apprenants pourront utiliser l'outil Zoom ou Microsoft Teams prendre la parole en " levant la main " virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro et/ou intervenir par chat directement ▪ Le ou les supports pédagogiques seront adressés et mis à disposition de l'apprenant par courriel ou e-mail avant la formation avec les documents susceptibles d'intéresser l'apprenant ou stagiaire (tels que : le livret d'accueil, le règlement intérieur ; etc.. ▪ À l'issue de la visio-conférence, un temps d'échange est prévu afin de faire le point sur le déroulé de la formation, son contenu et laisser aux stagiaires le temps de formuler des questions, d'ancrer certaines notions développées durant la formation, de revenir sur des messages-clés, de lever des doutes ou ambiguïtés, en toute sérénité, confiance, et en confort (« primum non nocere »), etc...
Les moyens d'encadrement mis en œuvre	Chaque formation est sous la responsabilité pédagogique de l'organisme de formation (OF), et le bon déroulement de cette formation est assuré par le formateur, spécialisé dans son domaine, désigné par l'organisme de formation c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Modalités de suivi et d'évaluation de cette formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- **Une feuille de présence** sera émarginée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- **L'évaluation des acquis** est réalisée – comme indiqué ci-dessus – tout au long de la formation grâce au(s) support(s) et au(x) explications complémentaire(s) orale(s), aux schémas explicatifs réalisés en « direct » ou en « live » et aux temps d'échange et de débats avec les intervenants ainsi que par le dispositif ci-dessous décrit ;

APRÈS (ANCRAGE)

Évaluations des acquis et de l'action de formation – À la fin de la session de formation :

- **Évaluation sommative dite « à chaud » des acquis** de l'apprenant – un test (QUIZ ou QCM) post-formation (à la fin de la formation) est à remplir par l'apprenant ou bénéficiaire en fin de session concernant chaque grand thème étudié et les points-clés énoncés et développés (70 % de bonnes réponses sont nécessaires aux fins de validation V. infra.) ;

N.B. Si certaines notions n'ont pas été assimilées, le ou les participants concernés peuvent demander, directement ou via leur interlocuteur dédié de transmettre leurs questions complémentaires à l'intervenant-formateur.

- **Un certificat de réalisation** est remis à l'apprenant s'il a réussi le test de validation des acquis ci-dessus énoncé (test réussi par l'apprenant à partir de 70 % de bonnes réponses)
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à chaud »** est rempli par les participants ou bénéficiaires à l'issue de la formation afin de vérifier que la formation a répondu aux objectifs pédagogiques identifiés et à leurs attentes [formulaire d'évaluation de la session de formation, attentes remplies et/ou pistes ou axes d'amélioration(s) possible(s)] ;
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à froid »** – un questionnaire est rempli par le ou les participants entre **3 mois et 6 mois maximum après la formation** afin de s'assurer que les compétences acquises ont pu enrichir leur pratique professionnelle ;
- **Une attestation de suivi ou de réalisation de la formation** sera remise au(x) stagiaire(s) ou apprenant(s) ou bénéficiaire(s) post-formation sur simple demande de leur part, et mentionnant notamment le thème de la formation, sa date de réalisation, sa durée, et le ou les résultats de l'évaluation des acquis de la formation le cas échéant ou mention contraire.

N.B. Le suivi des présences et la délivrance d'un certificat de réalisation sont assurés par l'interlocuteur dédié aux formations, c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)

En webinaire ou Visio, outre le dispositif classique décrit supra., ce dernier sera adapté eu égard aux modalités de réalisation à distance de la formation et *notamment* :

- Enregistrement des horaires et temps de connexion ;
- Réponse à des cas ou des questions en cours de formation (cf. supports de formation)

À la fin de la session de formation un test de validation final (évaluation sommative des acquis) sera à réaliser, et il sera nécessaire obtenir 70 % de bonnes réponses pour obtenir le certificat de réalisation de la formation (V. plus haut)

RÉCLAMATION(S)

[Gestion d'une ou de réclamations, difficulté(s)]

Si vous rencontrez **un problème, une difficulté** en lien avec la formation proposée par Jean-Pascal RICHAUD, si vous avez une ou des questions, nous vous invitons dans un premier temps à nous contacter :

☎ 06 75 53 74 55

 et/ou jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com

Intervenant-Formateur-Libéral Jean-Pascal RICHAUD 	Enseignant-Formateur indépendant (EI) – Organisme de Formation (OF) : Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n°93040108104 auprès du Préfet de la région PACA [DREETS] – <i>cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat</i> Jean-Pascal Richaud ▪ <i>Diplômé Supérieur du Notariat (DSN)</i> ▪ <i>D.U. G.P (Aurep Clermont-Ferrand)</i> ▪ <i>Chargé d'enseignement à l'INFN site d'Aix-en-Provence (INFN ex : CFPN et IMN PACA)</i> ▪ <i>Et en M2 Finance Parcours Gestion de Patrimoine (Faculté d'Économie et de Gestion- Aix Marseille Université)</i> ▪ 2018. Technicien certifié en P.N.L. (Society of NLP) + de 28 ans d'expérience professionnelle
Indicateur(s) de satisfaction Taux de satisfaction	Aucun retour pour l'instant sur cette formation qui débute (formation adaptée aux besoins du client-bénéficiaire et donc sur-mesure)
Modalités pratiques 📖 <i>Catalogue des formations proposées</i> 📖 <i>Livret d'accueil</i> 📖 <i>Règlement intérieur</i> 📖 <i>CGV</i> 📖 <i>Conditions tarifaires 2025</i>	 Retrouvez toutes ces informations et d'autres encore sur notre site à l'adresse suivante : https://jeanpascalrichaud.fr/

CHAPITRE III : Les donations entre époux et leurs impacts patrimoniaux ; donation entre vifs, usufruit successif et donation dite au dernier vivant

Programme de la formation (session de formation)

Thématique de la formation : Les donations entre époux et leurs impacts patrimoniaux ; donation entre vifs, usufruit successif et donation dite au dernier vivant

Présentation succincte de la formation	La formation va permettre de prendre connaissances des dernières actualités, <i>notamment</i> jurisprudentielles afin d'en mesurer la portée pratique, <i>in situ</i> et d'être à jour du droit positif dans la ou les recommandations formulées à destination de la clientèle
Contact : Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 Votre référent administratif, pédagogique, support technique et handicap (V. infra.)	Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55  Mel ou e-mail : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Public visé par cette formation – Bénéficiaire(s) de cette formation	Notaires, conseillers patrimoniaux, avocats, experts-comptables, gestionnaires de patrimoine en banque, étudiants, etc...
Prérequis	AUCUN
Objectif(s) pédagogique(s) Aptitudes et compétences visées	À l'issue de la formation, le bénéficiaire ou apprenant sera en mesure, sera capable : 1. De distinguer les divers types de libéralités entre époux 2. D'appréhender les incidences financières des diverses libéralités entre époux au décès du premier des conjoints 3. De sérier les limites successorales des libéralités entre époux en présence d'héritier(s) réservataire(s) 4. De conseiller ou de recommander à sa clientèle « mariée » telle ou telle libéralité et donc de passer à l'acte 5. D'être force de proposition au regard des solutions civiles à préconiser et un référent pour sa clientèle
Autres objectifs découlant de l'action de formation .../...	▪ L'apprenant ou bénéficiaire va identifier, détecter la ou les problématiques patrimoniales posées par le thème étudié ; ▪ L'apprenant va pouvoir questionner utilement son prospect ou client sur la ou les problématiques en question (besoin(s) du client) et écouter la ou les réponses formulées ; ▪ L'apprenant va être en capacité de proposer, en pratique et donc sur le terrain, une ou des solutions patrimoniales [financière(s) et/ou civile(s) et/ou fiscale(s)] propres à satisfaire le ou les besoins du client grâce aux connaissances acquises, et à la méthodologie proposée et mise en œuvre durant la session de formation. ▪ Et assurer un suivi dans le temps de la ou des préconisations et/ou recommandations formulées grâce aux connaissances acquises, comprises, et expérimentées durant la formation ; ▪ L'apprenant va acquérir, parfaire, perfectionner ses connaissances et ses compétences théoriques et pratiques sur le THÈME de la formation afin de pouvoir parfaire et affiner sa pratique

	professionnelles et opérationnelle dans l'intérêt bien compris de son ou ses clients et/ou partenaires professionnels, notamment...
Durée de la formation	2 formats possibles (3,5 heures ou 7 heures) – Nous consulter
Date(s) de la formation 🕒	À déterminer ensemble
Horaire(s)	À déterminer ensemble
Modalités d'intervention : formation en présentiel ou à distance Nombre de personnes à former	En présentiel ou à distance - Taille du groupe : 1 à 20 stagiaires ou apprenants maximum – sauf accord préalable pour un nombre supérieur
Lieux de la formation en présentiel	▪ Dans les locaux mis à disposition par le formateur (8 places maximum) ▪ Formation possible en intra-entreprise, donc sur site sur simple demande – le cas en l'espèce – chez l'apprenant ou stagiaire – ▪ Formation sur un autre site respectant les conditions de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité aux personnes souffrant d'un handicap, etc... Formation en visio 🖥️ possible (logiciel Zoom ou Microsoft Teams)
Accessibilité 	Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (<i>locaux, adaptation des moyens de la prestation, compensation, recherche commune de solutions</i>). Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation proposée ou demandée
Référent Handicap 🗉	Jean-Pascal RICHAUD tél. 06 75 53 74 55 ; mel : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Tarif(s) ou coût pédagogique	- Tarif groupe – coût pédagogique - + Coût pédagogique – hors TVA + frais annexes et déboursés sur présentation des justificatifs / par personne - V. Conditions tarifaires téléchargeables sur notre site - devis à établir ensemble
Frais de déplacement en sus de la prestation intellectuelle de formation ou du coût pédagogique (à rembourser en plus du coût pédagogique)	<i>À rembourser à l'intervenant ou à l'Organisme de formation</i> <i>V. Conditions tarifaires sur le site et échange discussion avec l'Organisme de Formation (au cas par cas)</i>
Délai d'accès à la formation	Durée estimée entre la demande du bénéficiaire ou apprenant ou stagiaire et le début de la prestation de formation : jusqu'à 48 h avant le début de la formation et en fonction des places restantes. Confirmation pour courriel(s) à J – 7 (avec divers documents) sauf délai d'accès inférieur (< 48 H)
Plan de la formation Contenu de la formation et déroulé des Modules et séquences	Voir infra. Plan ou Programme de la formation ci-dessous I. La donation entre vifs entre époux (dimensions financière, civile et fiscale) II. La donation entre vifs à effet différé ou à terme – usufruit successif ou « réversion d'usufruit » (dimensions financière, civile et fiscale) III. La donation entre époux de biens à venir ou « au dernier vivant » – institution contractuelle (dimensions financière, civile et fiscale) IV. Applications pratiques et illustratives [(cas client(s) – cas pratique(s) et opérations calculatoires (liquidations chiffrées)]

	N.B. Possibilité de ne traiter ou de n'aborder qu'une seule thématique, voire deux, etc. (à la carte) parmi celles proposées ci-dessus à votre demande expresse. ☞ Nous contacter à cette fin.
Dispositif ou déroulé de la formation - en présentiel - Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	- La formation est animée par Jean-Pascal Richaud (V. infra), exerçant l'activité de formateur depuis plus de 28 ans maintenant... AVANT (APPEL) En amont de la formation (recueil des besoins de l'apprenant) : l'organisme de formation, va recueillir le ou les besoins de formation(s) par le commanditaire – à cette fin, un questionnaire sera transmis au commanditaire (apprenant agissant pour son compte et/ou pour le compte d'un groupe ou groupement) afin d'identifier, de manière précise, le ou les thèmes de formation à traiter, le ou les objectifs pédagogiques poursuivis, et le contexte dans lequel s'inscrira cette formation, (avec ses modalités à préciser – notamment en présence d'une personne souffrant d'un handicap V. supra.) – ce recueil des besoins de l'Apprenant, en termes de formation, permettra d'établir la formation spécialement demandée et précisée, dans son contenant et son contenu (V. ci-après) ; Confirmation au bénéficiaire ou commanditaire – par courriel – de la tenue de la formation validée (confirmation d'inscription & informations utiles notamment : thème, lieu, date, horaires etc...) ; envoi de divers documents : programme de la formation, la convention de formation si nécessaire et rappel infos OPCO, CGV et livret d'accueil fournis en pj du courriel ou via un lien vers le site de l'OF, facture de la prestation de formation – en amont ou en aval – etc... - Courriel au bénéficiaire ou au commanditaire – entre J – 7 et J – 2, envoi par courriel du ou des supports de formation ; Et/ou En amont (avant) de la formation, le ou les participants directement ou par l'intermédiaire de l'Interlocuteur privilégié du Groupe, et/ou à défaut de recueil des Besoins en amont de la formation, sont invités à remplir un questionnaire afin de faire part de toute(s) question(s) telles que (liste non exhaustive) : le déroulé, le contenu, etc... ; Un support ou des supports de formation sont adressés aux participants avant la formation (entre J – 7 et J – 2) afin, notamment, de faciliter la formation, le suivi des échanges, des discussions et la prise de notes durant la session de formation. Le support de formation fourni à l'apprenant pourra contenir, un ensemble de questions relatives à la thématique abordée afin d'attiser la curiosité de l'apprenant, sur ses connaissances ou pas ! concernant le ou les thèmes à aborder durant la formation (effet Dunning-Kruger, le cône de l'apprentissage) ; PENDANT (APPORT) Pendant la formation, le formateur utilisera les méthodes expositives et/ou démonstrative(s) et la pédagogie participative permettra, également, d'acquérir les compétences opérationnelles utiles à la pratique des participants (nombreux temps d'échange avec l'intervenant) ; Les supports – essentiellement visuels et pratiques – (<u>Power point via un vidéoprojecteur</u>) seront complétés durant la formation par des explications orales du formateur ou écrites complémentaires via un paperboard ou tableau ou tout autre support écrit ;

Dispositif ou déroulé de la formation en présentiel – Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	▪ Des vidéos et/ou des articles et/ou des liens de connexion sur des sites d'information(s) pourront être communiqués, en amont ou en aval de la formation, par l'organisme de formation, i.e par JP Richaud s'il l'estime opportun pédagogiquement ; ▪ Des schémas viendront, <i>parfois</i>, utilement compléter les supports et apporter, dans la mesure du possible, des réponses aux questions posées par le ou les apprenants durant la session de formation ; ▪ Comme indiqué ci-dessus, le formateur pourra utiliser <u>un vidéoprojecteur et/ou d'un paperboard, et/ou un tableau, etc...</u> durant la formation ; ▪ La formation sera un lieu et un moment d'échanges, de discussions, d'écoute, de questionnement, de reformulation, de remarques, d'observations, d'illustrations pratiques orales et écrites, de mises en situation, comme indiqué supra., avec la posture assertive qu'il se doit de la part de l'intervenant-formateur ; ▪ Le formateur ouvrira – comme indiqué - également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. ▪ Le ou les supports de formation pourront – éventuellement – contenir, afin d'ancrer la ou les informations clés transmises et/ou le ou les messages clés à transmettre, un ou des cas pratiques concrets illustratifs et pédagogiques avec corrections proposées [cas client(s)], un ou des QUIZ « neuro-efficaces », et/ou des questions à choix multiples (QCM) à réaliser par le bénéficiaire ou l'apprenant-stagiaire durant la formation et post-formation V. infra. – essai, erreur, correction, reproduction, consolidation -, etc. ▪ Un maître mot : <i>l'apprentissage par l'ACTION</i>
Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)   Ordinateur personnel en distanciel	▪ Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des exemples pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants ▪ Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension ▪ Les apprenants pourront utiliser l'outil Zoom ou Microsoft Teams prendre la parole en "levant la main" virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro et/ou intervenir par chat directement ▪ Le ou les supports pédagogiques seront adressés et mis à disposition de l'apprenant par courriel ou e-mail avant la formation avec les documents susceptibles d'intéresser l'apprenant ou stagiaire (tels que : le livret d'accueil, le règlement intérieur ; etc.. ▪ À l'issue de la visio-conférence, un temps d'échange est prévu afin de faire le point sur le déroulé de la formation, son contenu et laisser aux stagiaires le temps de formuler des questions, d'ancrer certaines notions développées durant la formation, de revenir sur des messages-clés, de lever des doutes ou ambiguïtés, en toute sérénité, confiance, et en confort (« primum non nocere »), etc...
Les moyens d'encadrement mis en œuvre	Chaque formation est sous la responsabilité pédagogique de l'organisme de formation (OF), et le bon déroulement de cette formation est assuré par le formateur, spécialisé dans son domaine, désigné par l'organisme de formation c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Modalités de suivi et d'évaluation de cette formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- **Une feuille de présence** sera élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- **L'évaluation des acquis** est réalisée – comme indiqué ci-dessus – tout au long de la formation grâce au(s) support(s) et au(x) explications complémentaire(s) orale(s), aux schémas explicatifs réalisés en « direct » ou en « live » et aux temps d'échange et de débats avec les intervenants ainsi que par le dispositif ci-dessous décrit ;

APRÈS (ANCRAGE)

Évaluations des acquis et de l'action de formation – À la fin de la session de formation :

- **Évaluation sommative dite « à chaud » des acquis** de l'apprenant – un test (QUIZ ou QCM) post-formation (à la fin de la formation) est à remplir par l'apprenant ou bénéficiaire en fin de session concernant chaque grand thème étudié et les points-clés énoncés et développés (70 % de bonnes réponses sont nécessaires aux fins de validation V. infra.) ;

N.B. Si certaines notions n'ont pas été assimilées, le ou les participants concernés peuvent demander, directement ou via leur interlocuteur dédié de transmettre leurs questions complémentaires à l'intervenant-formateur.

- **Un certificat de réalisation** est remis à l'apprenant s'il a réussi le test de validation des acquis ci-dessus énoncé (test réussi par l'apprenant à partir de 70 % de bonnes réponses)
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à chaud »** est rempli par les participants ou bénéficiaires à l'issue de la formation afin de vérifier que la formation a répondu aux objectifs pédagogiques identifiés et à leurs attentes [formulaire d'évaluation de la session de formation, attentes remplies et/ou pistes ou axes d'amélioration(s) possible(s)] ;
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à froid »** – un questionnaire est rempli par le ou les participants entre **3 mois et 6 mois maximum après la formation** afin de s'assurer que les compétences acquises ont pu enrichir leur pratique professionnelle ;
- **Une attestation de suivi ou de réalisation de la formation** sera remise au(x) stagiaire(s) ou apprenant(s) ou bénéficiaire(s) post-formation sur simple demande de leur part, et mentionnant notamment le thème de la formation, sa date de réalisation, sa durée, et le ou les résultats de l'évaluation des acquis de la formation le cas échéant ou mention contraire.

N.B. Le suivi des présences et la délivrance d'un certificat de réalisation sont assurés par l'interlocuteur dédié aux formations, c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)

En webinaire ou Visio, outre le dispositif classique décrit supra., ce dernier sera adapté eu égard aux modalités de réalisation à distance de la formation et *notamment* :

- Enregistrement des horaires et temps de connexion ;
- Réponse à des cas ou des questions en cours de formation (cf. supports de formation)

À la fin de la session de formation un test de validation final (évaluation sommative des acquis) sera à réaliser, et il sera nécessaire obtenir 70 % de bonnes réponses pour obtenir le certificat de réalisation de la formation (V. plus haut)

RÉCLAMATION(S)

[Gestion d'une ou de réclamations, difficulté(s)]

Si vous rencontrez **un problème, une difficulté** en lien avec la formation proposée par Jean-Pascal RICHAUD, si vous avez une ou des questions, nous vous invitons dans un premier temps à nous contacter :

☎ 06 75 53 74 55

 et/ou jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com

Intervenant-Formateur-Libéral Jean-Pascal RICHAUD 	Enseignant-Formateur indépendant (EI) – Organisme de Formation (OF) : Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n°93040108104 auprès du Préfet de la région PACA [DREETS] – <i>cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat</i> Jean-Pascal Richaud ▪ <i>Diplômé Supérieur du Notariat (DSN)</i> ▪ <i>D.U. G.P (Aurep Clermont-Ferrand)</i> ▪ <i>Chargé d'enseignement à l'INFN site d'Aix-en-Provence (INFN ex : CFPN et IMN PACA)</i> ▪ <i>Et en M2 Finance Parcours Gestion de Patrimoine (Faculté d'Économie et de Gestion- Aix Marseille Université)</i> ▪ 2018. Technicien certifié en P.N.L. (Society of NLP) + de 28 ans d'expérience professionnelle
Indicateur(s) de satisfaction Taux de satisfaction	Aucun retour pour l'instant sur cette formation qui débute (formation adaptée aux besoins du client-bénéficiaire et donc sur-mesure)
Modalités pratiques ✚ <i>Catalogue des formations proposées</i> ✚ <i>Livret d'accueil</i> ✚ <i>Règlement intérieur</i> ✚ <i>CGV</i> ✚ <i>Conditions tarifaires 2025</i>	 Retrouvez toutes ces informations et d'autres encore sur notre site à l'adresse suivante : https://jeanpascalrichaud.fr/

CHAPITRE IV : La mise en place d'une protection conventionnelle au profit du survivant pour les couples non mariés (Pacs, Concubinage)

Programme de la formation (session de formation)

Thématique de la formation : La mise en place d'une protection conventionnelle au profit du survivant pour les couples non mariés (Pacs, Concubinage)

Présentation succincte de la formation	La formation va permettre de prendre connaissances des dernières actualités, <i>notamment</i> jurisprudentielles afin d'en mesurer la portée pratique, <i>in situ</i> et d'être à jour du droit positif dans la ou les recommandations formulées à destination de la clientèle
Contact : Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 Votre référent administratif, pédagogique, support technique et handicap (V. infra.)	Jean-Pascal RICHAUD au 06 75 53 74 55 ☎ Mel ou e-mail : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Public visé par cette formation – Bénéficiaire(s) de cette formation	Notaires, conseillers patrimoniaux, avocats, experts-comptables, gestionnaires de patrimoine en banque, étudiants, etc...
Prérequis	AUCUN
Objectif(s) pédagogique(s) Aptitudes et compétences visées	À l'issue de la formation, le bénéficiaire ou apprenant sera en mesure, sera capable : 1. D'identifier les limites légales de la protection du survivant pour les couples non mariés en comparaison des couples mariés 2. De sélectionner le ou les outils civils, économiques et de connaître leurs limites, notamment en présence d'héritier(s) réservataire(s) ; 3. De proposer une ou des solutions conventionnelles adaptées et adaptables à sa clientèle 4. D'intégrer et de mesurer les actions à entreprendre, notamment afin de conserver - au survivant -, son cadre de vie, partant son niveau de vie, l'ensemble participant d'une bonne qualité de vie post-mortem, en cherchant l'équilibre familial
Autres objectifs découlant de l'action de formation .../...	▪ L'apprenant ou bénéficiaire va identifier, détecter la ou les problématiques patrimoniales posées par le thème étudié ; ▪ L'apprenant va pouvoir questionner utilement son prospect ou client sur la ou les problématiques en question (besoin(s) du client) et écouter la ou les réponses formulées ; ▪ L'apprenant va être en capacité de proposer, en pratique et donc sur le terrain, une ou des solutions patrimoniales [financière(s) et/ou civile(s) et/ou fiscale(s)] propres à satisfaire le ou les besoins du client grâce aux connaissances acquises, et à la méthodologie proposée et mise en œuvre durant la session de formation. ▪ Et assurer un suivi dans le temps de la ou des préconisations et/ou recommandations formulées grâce aux connaissances acquises, comprises, et expérimentées durant la formation ; ▪ L'apprenant va acquérir, parfaire, perfectionner ses connaissances et ses compétences théoriques et pratiques sur le THÈME de la formation afin de pouvoir parfaire et affiner sa pratique

	professionnelles et opérationnelle dans l'intérêt bien compris de son ou ses clients et/ou partenaires professionnels, notamment...
Durée de la formation	2 formats possibles (3,5 heures ou 7 heures) – Nous consulter
Date(s) de la formation 🕒	À déterminer ensemble
Horaire(s)	À déterminer ensemble
Modalités d'intervention : formation en présentiel ou à distance Nombre de personnes à former	En présentiel ou à distance - Taille du groupe : 1 à 20 stagiaires ou apprenants maximum – sauf accord préalable pour un nombre supérieur
Lieux de la formation en présentiel	▪ Dans les locaux mis à disposition par le formateur (8 places maximum) ▪ Formation possible en intra-entreprise, donc sur site sur simple demande – le cas en l'espèce – chez l'apprenant ou stagiaire – ▪ Formation sur un autre site respectant les conditions de sécurité, d'hygiène, d'accessibilité aux personnes souffrant d'un handicap, etc... Formation en visio 🖥️ possible (logiciel Zoom ou Microsoft Teams)
Accessibilité 	Conditions d'accueil et d'accès des publics en situation de handicap (<i>locaux, adaptation des moyens de la prestation, compensation, recherche commune de solutions</i>). Pour toute situation de handicap, merci de nous contacter pour envisager la faisabilité de la formation proposée ou demandée
Référent Handicap 🗉	Jean-Pascal RICHAUD tél. 06 75 53 74 55 ; mel : jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com
Tarif(s) ou coût pédagogique	- Tarif groupe – coût pédagogique - + Coût pédagogique – hors TVA + frais annexes et déboursés sur présentation des justificatifs / par personne - V. Conditions tarifaires téléchargeables sur notre site - devis à établir ensemble
Frais de déplacement en sus de la prestation intellectuelle de formation ou du coût pédagogique (à rembourser en plus du coût pédagogique)	<i>À rembourser à l'intervenant ou à l'Organisme de formation</i> <i>V. Conditions tarifaires sur le site et échange discussion avec l'Organisme de Formation (au cas par cas)</i>
Délai d'accès à la formation	Durée estimée entre la demande du bénéficiaire ou apprenant ou stagiaire et le début de la prestation de formation : jusqu'à 48 h avant le début de la formation et en fonction des places restantes. Confirmation pour courriel(s) à J – 7 (avec divers documents) sauf délai d'accès inférieur (< 48 H)
Plan de la formation Contenu de la formation et déroulé des Modules et séquences	Voir infra. Plan ou Programme de la formation ci-dessous I. Audit de la situation du survivant dans les couples non mariés, (dimensions financière, civile et fiscale) II. Identification des contraintes civiles et fiscales avant toute(s) préconisation(s) III. Prise en compte de la structure familiale de la clientèle, lato sensu, et des solutions déjà mise en œuvre – un préalable nécessaire et indispensable IV. Identification des solutions et recommandations à mettre en œuvre et de leurs impacts patrimoniaux au décès du premier des membres du couples V. Bilan – synthèse

	N.B. Possibilité de ne traiter ou de n'aborder qu'une seule thématique, voire deux, etc. (à la carte) parmi celles proposées ci-dessus à votre demande expresse. ☞ Nous contacter à cette fin.
Dispositif ou déroulé de la formation - en présentiel - Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	- La formation est animée par Jean-Pascal Richaud (V. infra), exerçant l'activité de formateur depuis plus de 28 ans maintenant... AVANT (APPEL) En amont de la formation (recueil des besoins de l'apprenant) : l'organisme de formation, va recueillir le ou les besoins de formation(s) par le commanditaire – à cette fin, un questionnaire sera transmis au commanditaire (apprenant agissant pour son compte et/ou pour le compte d'un groupe ou groupement) afin d'identifier, de manière précise, le ou les thèmes de formation à traiter, le ou les objectifs pédagogiques poursuivis, et le contexte dans lequel s'inscrira cette formation, (avec ses modalités à préciser – notamment en présence d'une personne souffrant d'un handicap V. supra.) – ce recueil des besoins de l'Apprenant, en termes de formation, permettra d'établir la formation spécialement demandée et précisée, dans son contenant et son contenu (V. ci-après) ; Confirmation au bénéficiaire ou commanditaire – par courriel – de la tenue de la formation validée (confirmation d'inscription & informations utiles notamment : thème, lieu, date, horaires etc...) ; envoi de divers documents : programme de la formation, la convention de formation si nécessaire et rappel infos OPCO, CGV et livret d'accueil fournis en pj du courriel ou via un lien vers le site de l'OF, facture de la prestation de formation – en amont ou en aval – etc... - Courriel au bénéficiaire ou au commanditaire – entre J – 7 et J – 2, envoi par courriel du ou des supports de formation ; Et/ou En amont (avant) de la formation, le ou les participants directement ou par l'intermédiaire de l'Interlocuteur privilégié du Groupe, et/ou à défaut de recueil des Besoins en amont de la formation, sont invités à remplir un questionnaire afin de faire part de toute(s) question(s) telles que (liste non exhaustive) : le déroulé, le contenu, etc... ; Un support ou des supports de formation sont adressés aux participants avant la formation (entre J – 7 et J – 2) afin, notamment, de faciliter la formation, le suivi des échanges, des discussions et la prise de notes durant la session de formation. Le support de formation fourni à l'apprenant pourra contenir, un ensemble de questions relatives à la thématique abordée afin d'attiser la curiosité de l'apprenant, sur ses connaissances ou pas ! concernant le ou les thèmes à aborder durant la formation (effet Dunning-Kruger, le cône de l'apprentissage) ; PENDANT (APPORT) Pendant la formation, le formateur utilisera les méthodes expositives et/ou démonstrative(s) et la pédagogie participative permettra, également, d'acquérir les compétences opérationnelles utiles à la pratique des participants (nombreux temps d'échange avec l'intervenant) ; Les supports – essentiellement visuels et pratiques – (<u>Power point via un vidéoprojecteur</u>) seront complétés durant la formation par des explications orales du formateur ou écrites complémentaires via un paperboard ou tableau ou tout autre support écrit ;

Dispositif ou déroulé de la formation en présentiel – Et Méthodes et Moyens pédagogiques ou didactiques utilisés et mobilisés <i>« Le plus grand ennemi de la connaissance n'est pas l'ignorance, mais l'illusion de la connaissance »</i> Stephen Hawking	- Des vidéos et/ou des articles et/ou des liens de connexion sur des sites d'information(s) pourront être communiqués, en amont ou en aval de la formation, par l'organisme de formation, i.e par JP Richaud s'il l'estime opportun pédagogiquement ; - Des schémas viendront, <i>parfois</i>, utilement compléter les supports et apporter, dans la mesure du possible, des réponses aux questions posées par le ou les apprenants durant la session de formation ; - Comme indiqué ci-dessus, le formateur pourra utiliser <u>un vidéoprojecteur et/ou d'un paperboard, et/ou un tableau, etc...</u> durant la formation ; - La formation sera un lieu et un moment d'échanges, de discussions, d'écoute, de questionnement, de reformulation, de remarques, d'observations, d'illustrations pratiques orales et écrites, de mises en situation, comme indiqué supra., avec la posture assertive qu'il se doit de la part de l'intervenant-formateur ; - Le formateur ouvrira – comme indiqué - également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension. - Le ou les supports de formation pourront – éventuellement – contenir, afin d'ancrer la ou les informations clés transmises et/ou le ou les messages clés à transmettre, un ou des cas pratiques concrets illustratifs et pédagogiques avec corrections proposées [cas client(s)], un ou des QUIZ « neuro-efficaces », et/ou des questions à choix multiples (QCM) à réaliser par le bénéficiaire ou l'apprenant-stagiaire durant la formation et post-formation V. infra. – essai, erreur, correction, reproduction, consolidation -, etc. - Un maître mot : <i>l'apprentissage par l'ACTION</i>
Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)   Ordinateur personnel en distanciel	- Le formateur utilise une pédagogie active en ayant recours à des exemples pratiques pour illustrer ses propos et en mettant en situation les apprenants - Le formateur ouvrira également des temps de questions/réponses lors de la formation afin de vérifier l'engagement des stagiaires et leur compréhension - Les apprenants pourront utiliser l'outil Zoom ou Microsoft Teams prendre la parole en "levant la main" virtuellement pour poser une question à l'oral via leur micro et/ou intervenir par chat directement - Le ou les supports pédagogiques seront adressés et mis à disposition de l'apprenant par courriel ou e-mail avant la formation avec les documents susceptibles d'intéresser l'apprenant ou stagiaire (tels que : le livret d'accueil, le règlement intérieur ; etc.. - À l'issue de la visio-conférence, un temps d'échange est prévu afin de faire le point sur le déroulé de la formation, son contenu et laisser aux stagiaires le temps de formuler des questions, d'ancrer certaines notions développées durant la formation, de revenir sur des messages-clés, de lever des doutes ou ambiguïtés, en toute sérénité, confiance, et en confort (« primum non nocere »), etc...
Les moyens d'encadrement mis en œuvre	Chaque formation est sous la responsabilité pédagogique de l'organisme de formation (OF), et le bon déroulement de cette formation est assuré par le formateur, spécialisé dans son domaine, désigné par l'organisme de formation c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Modalités de suivi et d'évaluation de cette formation

Dispositif de suivi de l'exécution et de l'évaluation des résultats de la formation

- **Une feuille de présence** sera élargée par demi-journée par les stagiaires et le formateur
- **L'évaluation des acquis** est réalisée – comme indiqué ci-dessus – tout au long de la formation grâce au(s) support(s) et au(x) explications complémentaire(s) orale(s), aux schémas explicatifs réalisés en « direct » ou en « live » et aux temps d'échange et de débats avec les intervenants ainsi que par le dispositif ci-dessous décrit ;

APRÈS (ANCRAGE)

Évaluations des acquis et de l'action de formation – À la fin de la session de formation :

- **Évaluation sommative dite « à chaud » des acquis** de l'apprenant – un test (QUIZ ou QCM) post-formation (à la fin de la formation) est à remplir par l'apprenant ou bénéficiaire en fin de session concernant chaque grand thème étudié et les points-clés énoncés et développés (70 % de bonnes réponses sont nécessaires aux fins de validation V. infra.) ;

N.B. Si certaines notions n'ont pas été assimilées, le ou les participants concernés peuvent demander, directement ou via leur interlocuteur dédié de transmettre leurs questions complémentaires à l'intervenant-formateur.

- **Un certificat de réalisation** est remis à l'apprenant s'il a réussi le test de validation des acquis ci-dessus énoncé (test réussi par l'apprenant à partir de 70 % de bonnes réponses)
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à chaud »** est rempli par les participants ou bénéficiaires à l'issue de la formation afin de vérifier que la formation a répondu aux objectifs pédagogiques identifiés et à leurs attentes [formulaire d'évaluation de la session de formation, attentes remplies et/ou pistes ou axes d'amélioration(s) possible(s)] ;
- **Un questionnaire (enquête) de satisfaction « à froid »** – un questionnaire est rempli par le ou les participants entre **3 mois et 6 mois maximum après la formation** afin de s'assurer que les compétences acquises ont pu enrichir leur pratique professionnelle ;
- **Une attestation de suivi ou de réalisation de la formation** sera remise au(x) stagiaire(s) ou apprenant(s) ou bénéficiaire(s) post-formation sur simple demande de leur part, et mentionnant notamment le thème de la formation, sa date de réalisation, sa durée, et le ou les résultats de l'évaluation des acquis de la formation le cas échéant ou mention contraire.

N.B. Le suivi des présences et la délivrance d'un certificat de réalisation sont assurés par l'interlocuteur dédié aux formations, c'est-à-dire : Jean-Pascal RICHAUD

Si la formation à lieu à distance En Webinaire (visio)

En webinaire ou Visio, outre le dispositif classique décrit supra., ce dernier sera adapté eu égard aux modalités de réalisation à distance de la formation et *notamment* :

- Enregistrement des horaires et temps de connexion ;
- Réponse à des cas ou des questions en cours de formation (cf. supports de formation)

À la fin de la session de formation un test de validation final (évaluation sommative des acquis) sera à réaliser, et il sera nécessaire obtenir 70 % de bonnes réponses pour obtenir le certificat de réalisation de la formation (V. plus haut)

RÉCLAMATION(S)

[Gestion d'une ou de réclamations, difficulté(s)]

Si vous rencontrez **un problème, une difficulté** en lien avec la formation proposée par Jean-Pascal RICHAUD, si vous avez une ou des questions, nous vous invitons dans un premier temps à nous contacter :

☎ 06 75 53 74 55

 et/ou jpricho04000@gmail.com ou jeanpascal.richaud@gmail.com

Intervenant-Formateur-Libéral Jean-Pascal RICHAUD 	Enseignant-Formateur indépendant (EI) – Organisme de Formation (OF) : Formation professionnelle déclarée et enregistrée sous le n°93040108104 auprès du Préfet de la région PACA [DREETS] – <i>cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat</i> Jean-Pascal Richaud ▪ <i>Diplômé Supérieur du Notariat (DSN)</i> ▪ <i>D.U. G.P (Aurep Clermont-Ferrand)</i> ▪ <i>Chargé d'enseignement à l'INFN site d'Aix-en-Provence (INFN ex : CFPN et IMN PACA)</i> ▪ <i>Et en M2 Finance Parcours Gestion de Patrimoine (Faculté d'Économie et de Gestion- Aix Marseille Université)</i> ▪ 2018. Technicien certifié en P.N.L. (Society of NLP) + de 28 ans d'expérience professionnelle
Indicateur(s) de satisfaction Taux de satisfaction	Aucun retour pour l'instant sur cette formation qui débute (formation adaptée aux besoins du client-bénéficiaire et donc sur-mesure)
Modalités pratiques ✚ <i>Catalogue des formations proposées</i> ✚ <i>Livret d'accueil</i> ✚ <i>Règlement intérieur</i> ✚ <i>CGV</i> ✚ <i>Conditions tarifaires 2025</i>	 Retrouvez toutes ces informations et d'autres encore sur notre site à l'adresse suivante : https://jeanpascalrichaud.fr/

Michel Grimaldi in « Droit des successions », 8^{ème} édition, LexisNexis

Celui qui ne sait pas « liquider » est inapte, et à régler une succession ouverte, et à conseiller utilement l'aménagement d'une succession future. Liquidation et anticipation successorales procèdent d'un même savoir.

Bernard Vareille, professeur à l'Université de Limoges

In Defrénois, n°8 du 30 avril 2016, « Proportionnalité et acquisition sous le régime de la communauté » :

Janus bifrons, le liquidateur est moitié juriste, moitié mathématicien. En effet, matrimoniale ou successorale, la liquidation oblige à convertir les exigences théoriques de textes impersonnels en chiffres impitoyablement prosaïques. C'est ce qui fait le charme irritant et la succulente difficulté de l'exercice.

* Bernard Vareille.

Professeur à l'Université de Limoges.

« Conseils liquidatifs pour le rapport et le réduction ».

In Defrénois n°11 du 15 juin 2015, article 12odo

Que des juges d'appel expérimentés puissent se fourvoyer est significatif des pièges tendus par la technique liquidative. C'est donc l'occasion de récapituler quelques réflexes pratiques, en une matière où routine et consensus peuvent être bien mauvais conseillers.

Doyen Bernard Beignier in Dr. Famille 2014, repère 8 :

Concevoir une théorie sans ses fins pratiques confine à l'idéologie intellectuelle pure et inefficace ; établir des pratiques sans base solide de réflexion, c'est construire sur du sable

NOS CLIENTS NOUS FONT CONFIANCE

Nos références non exhaustives .../...





Nouveau client en 2025



Votre formateur à votre Service



Jean-Pascal RICHAUD (né le 24/7/1969)

Activité professionnelle exercée à titre principal : **formateur-enseignant libéral en Droit Patrimonial de la Famille et de l'Entreprise**

Plus de 28 ans d'expérience professionnelle dans le domaine du Droit Patrimonial de la Famille à partager et à transmettre ;

8 ans dans le Notariat, - au sein d'Offices Notariaux différents en qualité de juriste d'entreprise - *trois structures différentes* - (2 SCP et un notaire exerçant à titre individuel) ;

2 ans au sein d'un Cabinet d'Expertise-Comptable, en qualité de juriste d'entreprise :

- **+ de 25 ans d'exercice professionnel** en qualité de juriste-formateur libéral.
- Intervenant auprès du Centre de Formation Professionnelle de Notaires (CFPN) PACA devenu l'INFN (2018), site d'Aix-en-Provence depuis 2002 ;
- Intervenant à l'AUREP d'octobre 2004 à juillet 2013 ;
- Intervenant auprès de FAC JD (Jacques Duhem puis FAC et Associés) de septembre 2013 à décembre 2019 ;
- Intervenant à la BPCA devenu BPMED (établissement bancaire) de 2002 à 2013 ;
- Interventions pratico-pratiques auprès de divers professionnels en exercice, tels que des Conseillers en Gestion de Patrimoine (CNCGP, etc..) des Avocats, des Experts-Comptables, des Etablissements bancaires - réseau - siège - Gestion privée, etc...).
- Intervenant, depuis 2021, à la faculté d'économie et de gestion de la Faculté d'Aix-en-Provence, M2 Gestion de Patrimoine : droit civil patrimonial

« La connaissance s'acquiert par l'expérience, tout le reste n'est que de l'information » (Albert Einstein)

- **1991.** Maîtrise en Droit privé « *mention carrières judiciaires* »
- **1993.** DESS de Droit Notarial
- **1995/1999.** Diplômé Supérieur du Notariat (DSN) - Notaire Assistant -
- **2004.** DES ou DU de gestion de patrimoine de l'Université d'Auvergne sous la Présidence du Doyen M. Jean AULAGNIER ;

Mes études juridiques ont été entièrement poursuivies à **la Faculté de Droit d'AIX MARSEILLE (U3)**

- **2018.** Technicien certifié en P.N.L. (Society of NLP)
- **2021.** Management par le Sens (formation certifiée)
- **2025** Coach en neurosciences / Neuropraticien certifié (AENS)

REVUES	TITRES
La Semaine Juridique, Édition Notariale et Immobilière Ref : N°s 43-44 du 27/10/2000, pages 1551 et 1552	« La donation à l'enfant unique : Précipitaire ou rapportable ? »
Lamy Patrimoine T2 Ref : MAJ nov 2010, étude n°570	« La protection du partenaire survivant et la protection du concubin survivant. »
Journées d'actualisation AUREP, Clermont-Ferrand, 2008 et 2011/2012	« Le pacs nouveau est arrivé ! » (Aspects juridiques et fiscaux) « La prestation compensatoire » (Aspects financiers, civils et fiscaux)
Defrénois, la revue du notariat Ref : N°6 du 30 mars 2014	« Préparation d'un acte de changement de régime matrimonial et d'une déclaration d'insaisissabilité » co-écrit avec Me Jean-Philippe BOREL, Avocat
Defrénois, la revue du notariat Ref : N° hors-série de juin 2014	110ème Congrès des notaires de France, Marseille du 15 au 18 juin 2014 ; Vie professionnelle et familiale, place au contrat. « Le notaire, le conjoint et l'article 1832-2 du Code civil »
Defrénois, la revue du notariat Ref : N°1, 15 janvier 2016, n°121w5	« Liquidation civile et fiscale d'une succession comportant des legs réductibles en valeur », par Bernard Vareille et Jean-Pascal Richaud
Profession CGP Ref : Juillet/Août/Septembre 2019	« Changement de régime matrimonial : la nouvelle donne ». Pages 36 à 39. Article co-écrit avec toute l'équipe d'ingénieurs patrimoniaux de chez Novalfi (Aix-en-Provence – 13 – château de la Pioline)

L'intelligence authentique (l'I.A.) au Service de nos clients car ils le valent bien

LA REMISE EN QUESTION, L'ACTUALISATION DES CONNAISSANCES ET DES PRATIQUES,
L'ADAPTATION DE NOTRE OFFRE DE FORMATIONS À VOTRE PRATIQUE PROFESSIONNELLE
QUOTIDIENNE ET À VOS PRÉOCCUPATIONS EST UN FACTEUR DE MOTIVATION INTRINSÈQUE

Pour rester à vos côtés, comme partenaires et ainsi avoir la chance de coopérer à votre développement et de partager nos expériences et retours, nous actualisons, sans cesse, nos pratiques **par un suivi de l'actualité pédagogique** (neurosciences, etc..), **par une veille juridique** sur les thématiques proposées, et bien évidemment **par une écoute active de vos besoins et souhaits, vos retours, et nos échanges durant les formations.**

Dans cet esprit de **coopération renforcée**, nous nous adaptons à vos contraintes professionnelles, nous mettons en place des formations patrimoniales opérationnelles en faisant du sur-mesure et nous donnons le « *meilleur de nous-même* » afin que le Service rendu corresponde aux attentes professionnelles formulées en amont.



La loi du 5 septembre 2018 pour la « liberté de choisir son avenir professionnel » ayant pour objectif de faciliter l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap.

Pour la ou les personnes en en situation de handicap et qui désirent suivre une formation, notre Organisme de Formation (OF) s'efforce de donner à tous les mêmes chances d'accéder ou de maintenir son emploi.

Notre formateur ou nos formateurs sont sensibilisés à votre situation et sauront s'adapter ; alors n'hésitez surtout pas à nous contacter afin d'échanger et de trouver une ou des solutions dans votre intérêt bien compris.